



COVID-19

Session de discussion en ligne

29 avril 2020, 13 h (heure de Paris)

Comment soulever un problème, poser une question ou partager une pratique ?

- **Le microphone et la caméra des participants doivent être éteints**
- **Utilisez la fonction "Chat" de Zoom (en bas à droite de la fenêtre principale)**
⇒ Envoyer un message à "Tous les participants" (c'est l'une des options de "chat")
- **Note : seules les questions spécifiques aux routes ou au transport routier**
- Ce canal est surveillé par Christos Xenophontos (Président du CT 1.1 de PIARC)
- Christos soulèvera les questions aux panélistes concernés

A propos de votre nom dans Zoom

- **Nous invitons les participants à se nommer avec précision :**
 - Nom et prénom
 - Pays

Cette session est enregistrée

- La vidéo qui en résulte sera diffusée sur www.piarc.org

Décharge de responsabilité

Le temps étant compté, il est probable que les connaissances et les pratiques partagées n'auront pas été officiellement approuvées par les autorités officielles de chaque pays.

"Les idées et les exemples partagés ici ne sont donnés qu'à titre d'illustration. Ils ne représentent pas nécessairement la politique officielle. Les idées présentées feront l'objet d'une évaluation plus approfondie et seront utilisées en temps utile pour formuler des recommandations sur la politique et la pratique. Bien que le plus grand soin ait été apporté à la préparation de ce document, aucune responsabilité n'est acceptée pour tout dommage qui pourrait être causé".

Concept clé : Se concentrer sur le court terme.

Le monde traverse une crise et chaque jour compte.

- Il est urgent que les membres de PIARC partagent leurs connaissances et leurs pratiques actuelles afin de soutenir les réponses à la pandémie en temps quasi réel.
- Ces connaissances et pratiques actuelles ne sont pas encore confirmées comme étant valables ou efficaces, et ce qui fonctionne dans certaines parties du monde peut ne pas être pertinent ailleurs.
- Cependant, l'inspiration peut être trouvée partout, et une bonne idée maintenant pourrait sauver des vies, améliorer la résilience des entreprises et pourrait minimiser la perturbation des services.
- Remarque : parallèlement, PIARC prévoit des actions à moyen et à long terme pour le moment où la pandémie sera gérable et largement maîtrisée.

Équipe d'intervention COVID-19 de PIARC



Résumé des termes de référence

- Explorer le partage rapide des connaissances et des pratiques entre les membres de PIARC en ce qui concerne le COVID-19 et la crise socio-économique qui y est associée
- Proposer et mettre en œuvre des actions à court terme pour soutenir les membres de PIARC et les professionnels du transport dans l'atténuation et la réponse
- Suivre l'évolution de la pandémie COVID-19 dans le temps et donner des conseils sur les mesures à prendre par PIARC et d'autres organismes pendant la crise et la reprise
- Donner des conseils sur les implications à moyen et long terme de la pandémie COVID-19 sur le secteur des routes et des transports et sur la manière de les aborder et de les étudier

Actuellement établie jusqu'au 1^{er} décembre 2020, prorogable si nécessaire

Membres actuels

- Patrick Mallejacq, Secrétaire général, PIARC (Président) (FR)
- Christos Xenophontos, Rhode Island DOT, Président du CT 1.1 (USA)
- José Manuel Blanco Segarra, Ministerio de Transportes, Movilidad Y Agenda Urbana, CT 1.1 Secrétaire espagnol (ES)
- Jonathan Spear, Atkins Acuity, chef du groupe de travail 2 du CT 1.1 (EAU/Royaume-Uni)
- Valentina Galasso, Deloitte Consulting, Présidente du CT 2.4 (IT)
- Yukio Adachi, Hanshin Expressway Engineering Co, Président du CT 1.5 (JP)
- Saverio Palchetti, ANAS S.p.A., GE 3.1 Président (IT)
- Caroline Evans, Arcadis Australia Pacific, Présidente du CT 1.4 (AU)
- Martin Ruesch, Rapp Trans Ltd, CT 2.3 Président (CH)
- Andrea Peris, Comité national du Paraguay (PY)

Ordre du jour et structure

- **Brève introduction à PIARC**
- **Problèmes rencontrés par les exploitants et les administrations routières**

- **Présentations sur la situation actuelle :**
 - La réponse de la Pologne à la crise COVID-19
 - Réponse des associations professionnelles d'entrepreneurs à la pandémie COVID-19
 - Premiers impacts du COVID19 sur les voyages en Suisse
 - Impact du COVID-19 sur le transport au Japon

- **QUESTIONS ET RÉPONSES**
- **Conclusion et prochaines étapes**

Nos intervenants aujourd'hui

- Patrick Malléjacq - Secrétaire général, PIARC
- Szymon Piechowiak - Directeur adjoint à GDDKiA, Pologne
- Michel Demarre - Conseiller international principal du SEFI-FNTP
- Prof. Kay W. Axhausen - IVT ETH Zürich, Suisse
- Jun Takeuchi - Japon, Conseiller technique au Secrétariat général de PIARC

Introduction

Qu'est-ce que PIARC ?



Qu'est-ce que PIARC ?

- **PIARC** est le nouveau nom de l'**Association mondiale de la Route**
- Nous avons été fondés en 1909 en tant qu'association à but **non lucratif et apolitique**
- Notre objectif est d'organiser l'échange de connaissances sur toutes les questions liées aux routes et au transport routier

Les quatre missions clés de PIARC

- Être un **forum international de premier plan pour l'analyse et la discussion de tout l'éventail des questions de transport liées aux routes et aux transports connexes ;**
- Identifier, développer et diffuser les **meilleures pratiques** et **donner un meilleur accès aux informations internationales ;**
- Prendre pleinement en compte dans ses activités les besoins des **pays en développement et des pays en transition**
- Concevoir, produire et promouvoir des **outils efficaces pour la prise de décision sur les questions liées aux routes et aux transports connexes.**
- L'Association mobilise l'expertise de ses membres
- Par des opérations guidées par un **plan stratégique de 4 ans**

COVID-19

Les problèmes rencontrés par Opérateurs routiers et administrations



PIARC a provisoirement structuré la situation autour de Six questions clés

- Question 1 : Garantir la santé et la sécurité des salariés en général
 - Question 2 : Maintien de l'activité et continuité des affaires
 - Question 3 : Impact sur les transports
 - Question 4 : Relations commerciales
 - Question 5 : Relations et travail en commun avec les clients et les parties prenantes
 - Question 6 : Sécurité
- Elles ont été présentées plus en détail lors de nos précédents webinaires.

Une première note de synthèse est disponible

- Ce rapport présente les résultats des quatre premiers webinaires.
- Ils sont pertinents pour la communauté routière et peuvent être utiles pour éclairer les décisions de planification et d'exploitation qui doivent être prises sur le terrain de toute urgence.
- Disponible à l'adresse suivante : www.piarc.org
 - Gratuit
 - En anglais, espagnol et français





Webinaire COVID-19

Szymon Piechowiak

Directeur adjoint au bureau du directeur général
Porte-parole de GDDKiA

Direction générale des routes nationales et des autoroutes
(GDDKiA) - POLOGNE

Paris

29 avril 2020

Introduction



SZYMON PIECHOWIAK

Directeur adjoint au bureau du directeur général
Porte-parole de GDDKiA

A commencé à travailler à GDDKiA en tant que chef de l'unité de coopération internationale. Depuis mars 2019, il est directeur adjoint au sein du bureau du directeur général. Responsable, entre autres, de la communication internationale et la coopération. Porte-parole de GDDKiA.

Auparavant associé au ministère de l'infrastructure et de la construction, il a dirigé trois projets de l'UE. Coordinateur d'un projet visant à ouvrir le marché suédois du logement aux entreprises de construction polonaises.

Coordinateur d'un projet de partenariat avec Singapour dont le but était d'intensifier la présence des fabricants polonais de produits de construction sur le marché de l'Asie du Sud-Est.

Egalement impliqué dans le projet de mise en œuvre de la méthodologie BIM (Building Information Modeling) dans les marchés publics en Pologne.



NOTRE OBJECTIF ET NOS ACTIVITÉS

Responsable du **développement**
de l'infrastructure **routière** en Pologne.

Le **plus grand investisseur public** en
termes
des investissements routiers
en Pologne.



FAIRE FACE À LA PANDÉMIE

Les entrepreneurs ne suspendent pas les travaux sur les sites de construction, malgré les restrictions liées au Coronavirus. Nous surveillons la situation sur tous les sites et demandons aux entrepreneurs de réaliser les travaux de construction **dans le respect des recommandations en matière de sécurité et d'hygiène.**



Le **maintien de la continuité** dans la mise en œuvre des investissements, l'annonce de nouveaux appels d'offres et la signature de contrats ultérieurs **sont nécessaires pour soutenir la stabilité du marché de la construction**, qui, dans la situation actuelle, est **cruciale pour l'ensemble de l'économie.**



Le rapport conjoint de l'**Office central des statistiques et de la Banque nationale de Pologne** montre qu'au cours des **prochains trimestres de 2020**, la contribution des **investissements publics** au maintien du PIB **sera cruciale**. Le niveau des **investissements du secteur privé** ne cessera de **diminuer en** raison de la situation épidémique actuelle.

L'information est la clé. Nous nous efforçons de faire en sorte que nos **contractants reçoivent**

les dernières lignes directrices en permanence. En outre, afin de maintenir la mise en œuvre des investissements publics, nous nous **adaptions à la situation et les conditions, selon le droit applicable.**



FAIRE FACE À LA PANDÉMIE



Le 31 mars 2020, un règlement a été signé concernant l'établissement de **restrictions, d'ordres et d'interdictions spécifiques** en rapport avec le **déclenchement de l'état de l'épidémie**.

Les dispositions de l'ordonnance **s'appliquent aux lieux de travail**, tels que les **travaux de construction ou d'entretien des routes**.



À partir du 2 avril 2020, l'employeur doit **fournir** aux employés des **mesures de sécurité supplémentaires**. En outre, le lieu de travail doit prévoir une **distance entre l'employé ou l'équipe d'employés** pendant leur travail. La **distance minimale est de 1,5 m**, à moins que cela ne soit impossible en raison de la nature des activités exercées sur le lieu de travail, et des équipements de protection individuelle sont fournis.



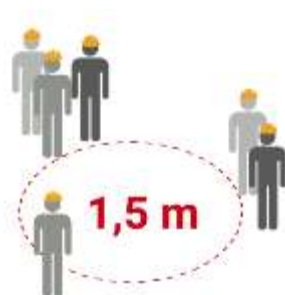
Autres recommandations et exigences sanitaires, obligent l'employeur à **équiper les employés avec des gants jetables ou des désinfectants pour les mains**. Les vestiaires et les locaux sociaux sont utilisés de préférence en rotation en petits groupes, en gardant une distance minimale.



Les restrictions sur les transports publics s'appliquent également aux véhicules de plus de 9 places (conducteur compris) **qui amènent des personnes au travail, par exemple sur les chantiers de construction**.

Dans ces véhicules, un siège sur deux doit être libre. Les **employés en voyage d'affaires et travaillant à titre professionnel**, y compris sur les chantiers de construction, **peuvent encore vivre dans des hôtels**.

FAIRE FACE À LA PANDÉMIE



est la **distance minimale** entre les lieux de travail dans lesquels un employé ou une équipe d'employés effectue un travail



Il est préférable d'utiliser les **vestiaires et les salles de réunion à tour de rôle** en petits groupes, en gardant une distance minimale.



Les hôtels sont toujours disponibles pour les personnes dans les délégations, y compris celles qui travaillent sur le site de construction



1/2 seat
in vehicles with more than 9 seats

Les restrictions sur les transports collectifs s'appliquent également aux véhicules de plus de 9 places et qui transportent des personnes au travail, par exemple sur les chantiers de construction

D'autres recommandations et exigences sanitaires, obligent l'employeur à **équiper ses employés de gants jetables ou de désinfectants pour les mains.**

FAIRE FACE À LA PANDÉMIE

Nous avons **mis en œuvre des recommandations et des instructions** pour établir une **coopération plus souple** entre **toutes les parties au contrat**.



Pour permettre des dérogations aux dispositions contractuelles, **nous recommandons un contact à distance par téléphone et par correspondance électronique**. Cela s'applique pour :

- **Les chefs de projet et les employés de GDDKiA,**
- **Ingénieurs contractuels et personnel de l'entrepreneur.**

Nous avons mis en œuvre des **instructions pour améliorer la coopération** entre toutes les parties du contrat :

- **Les lettres envoyées par courrier électronique** seront **traitées** comme si elles étaient **soumises en personne**,
- Il n'est plus nécessaire de **signer les listes de présence** ou d'**enregistrer le temps de travail**,
- **Les absences ne nécessiteront pas de remplacement immédiat**. Le plus important est de maintenir la continuité du travail pour les ingénieurs contractuels et l'entrepreneur,
- **Les demandes de tests de laboratoire** doivent être adressées à **l'adresse électronique du laboratoire**.
Les rapports et cartes de terrain doivent être **confirmés par voie électronique**,
- **Le transfert des chantiers** et des documents connexes doit être **limité à la forme électronique**.



FAIRE FACE À LA PANDÉMIE

Nous avons **mis en œuvre des recommandations et des instructions** pour établir une **coopération plus souple** entre **toutes les parties au contrat**.



Nous avons **modifié les règles concernant la garantie de bonne fin** et les instructions d'**exécution** pour **améliorer l'efficacité des paiements** :

- Lors de la signature du contrat, le **contractant peut déposer une garantie de 3 % de la valeur du contrat**, et **non plus 10 % comme auparavant**, le montant restant sera successivement retenu sur les paiements en cours,
- La **garantie a été réduite à 3 %** de la valeur du contrat. Cela s'applique à la période de garantie de la qualité,
- Pour améliorer les flux financiers, un **système de vérification des paiements en deux étapes a été mis en place** pour les contacts basés sur la **FIDIC**.

Les réunions d'information, les arrangements et les discussions sont menés à distance.

Cela vaut, entre autres, pour :

- le **conseil technique** et les **conseils de construction**,
- Réunion des **comités et des équipes d'évaluation des projets d'investissement**, et si le besoin s'en fait sentir :
- **Réunions d'information concernant la préparation des investissements.**

CONTRÔLE DES FRONTIÈRES

sur les routes nationales

A partir du 15 mars 2020, les liaisons aériennes et ferroviaires internationales ont été suspendues. Les Polonais qui rentrent dans le pays et les étrangers qui ont été autorisés à entrer dans le pays sont soumis à une quarantaine intérieure de 14 jours.

Le transport routier est maintenu - les bus, les autocars, les voitures particulières peuvent entrer et sortir de Pologne. Le transport de fret fonctionne également normalement depuis ce jour.

LES PASSAGES DE FRONTIÈRES SUR LES ROUTES NATIONALES

	13 mars 2020 28 actifs passages de frontières	15 mars 2020 23 actifs passages de frontières	29 avril 2020 29 actifs passages de frontières
Biélorussie	4	3 ↓	4 ↑
République Tchèque	8	6 ↓↓	8 ↑↑
Allemagne	8	6 ↓↓	8 ↑↑
Lituanie	2	1 ↓	2 ↑
Russie Oblast de Kaliningrad	2	2	2
Slovaquie	2	2	2
Ukraine	2	3 ↑	3

CONTRÔLE DES FRONTIÈRES

sur les routes nationales

- Ouvert le 15 mars 2020
- Ouvert les 17 et 18 mars 2020

En ce qui concerne l'amélioration de la circulation des camions pour le transport international, **GDDKiA travaille, entre autres, en coopération et à la demande**

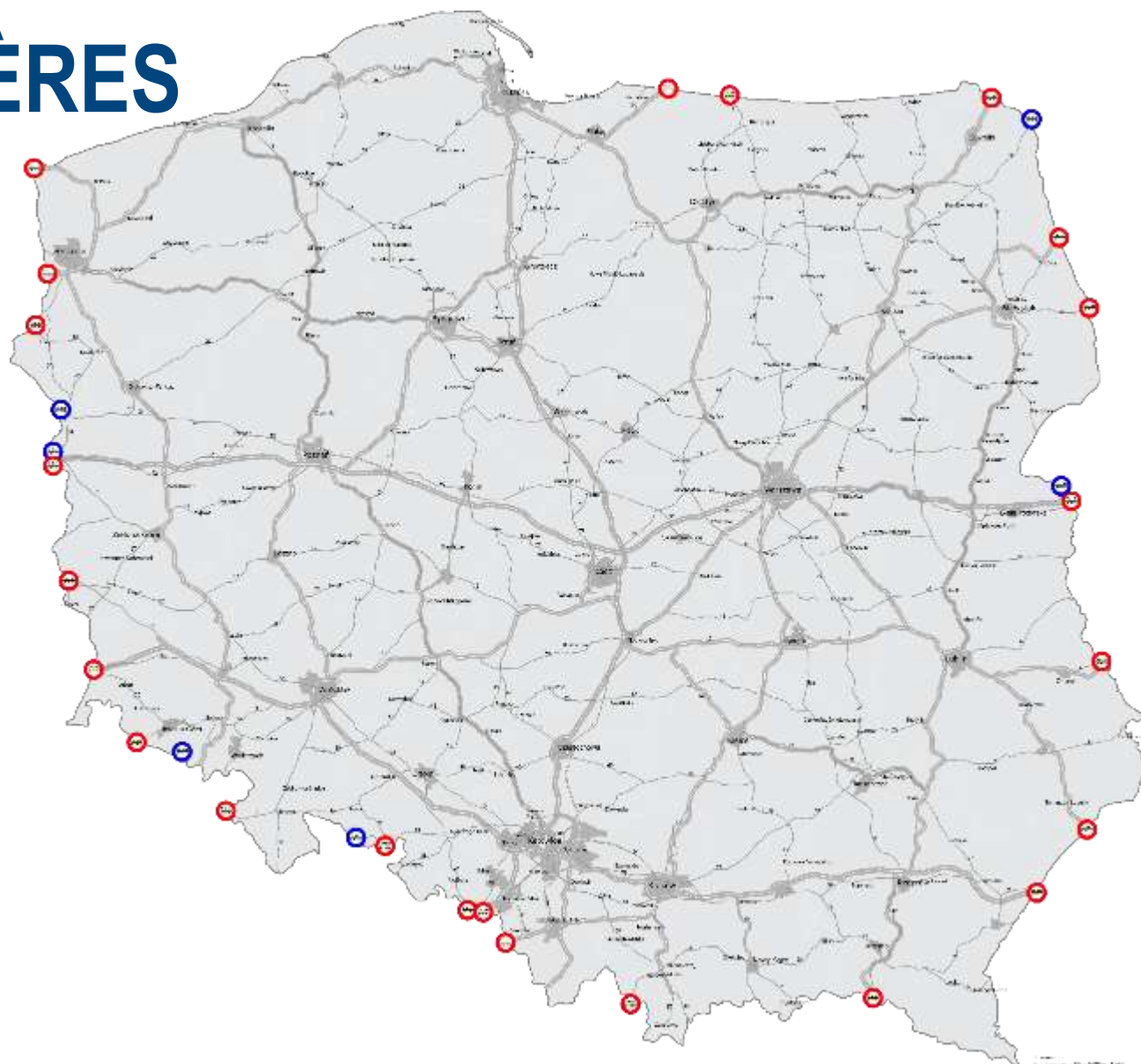
des gardes-frontières, voïvodes, l'équipe gouvernementale de gestion des crises, ou la police.

En tant qu'Office, nous essayons de **soutenir et d'aider les services** et les **entités administratives concernés**

à prendre les **meilleures mesures possibles** dans cette situation difficile.

État actuel des passages frontaliers :

<https://www.gddkia.gov.pl/pl/2436/Mapa-ograniczen-na-przejsciach-granicznych>



CONTRÔLE DES FRONTIÈRES

sur les routes nationales

Les 17 et 18 mars 2020



Lors de la réunion de l'équipe gouvernementale de gestion des crises, il a été décidé d'**ouvrir de nouveaux postes frontières et de modifier le caractère de plusieurs postes déjà en service**. Grâce à cela, la **circulation aux points de passage frontaliers** est désormais **plus fluide et les embouteillages** créés après le rétablissement du contrôle aux frontières intérieures **sont supprimés**. La frontière avec la **République CThèque** peut être franchie à **trois nouveaux points de passage**, et la frontière avec la **Lituanie** à un point de **passage supplémentaire à Ogdroniki**. À **quatre points de passage routiers avec l'Allemagne**, l'éventail du trafic a été élargi.

20 mars 2020



Les véhicules effectuant des **transports routiers internationaux de marchandises** sont **exemptés du contrôle aux frontières intérieures**

(Allemagne, République CThèque, Slovaquie, Lituanie), **également du contrôle sanitaire**.

Les chauffeurs de camions à ces frontières peuvent donc traverser les passages sans s'arrêter. Les **documents et la température ne sont pas vérifiés**. Grâce à cette simplification, les **embouteillages** aux frontières ont **considérablement diminué ou ont été complètement supprimés**.

23 mars 2020



Des contrôles frontaliers plus rapides sur Kolbaskowo (Allemagne) grâce à la nouvelle voie entre les routes A6

La mise en œuvre de cet élément **en quelques jours a permis d'améliorer le contrôle aux frontières**. À l'avenir, l'**arrimage sécurisé par des barrières amovibles sera utile dans les situations d'urgence**, et il pourra également être utilisé dans les rénovations pour détourner le trafic d'une route à l'autre.

VOLUME DU TRAFIC



Nous avons analysé le **trafic en mars 2020** et l'avons comparé au trafic de la **même période des années précédentes**.

Une **diminution significative du trafic des véhicules de tourisme** indique seulement que les restrictions liées à l'état de l'épidémie sont respectées.

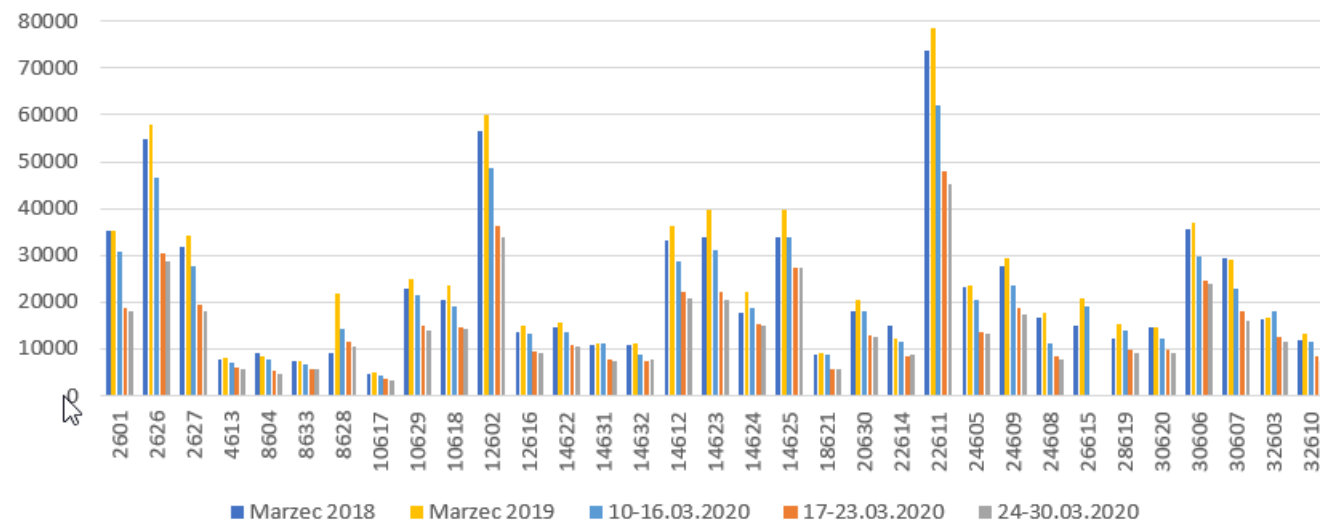
Les véhicules lourds qui peuvent se déplacer librement restent encore élevés par rapport aux autres.

L'analyse a été **précise grâce à le système de péage électronique**. Pour analyse, des données provenant de **33 postes de ce type**, situés sur les routes clés pour le pays ont été utilisés.

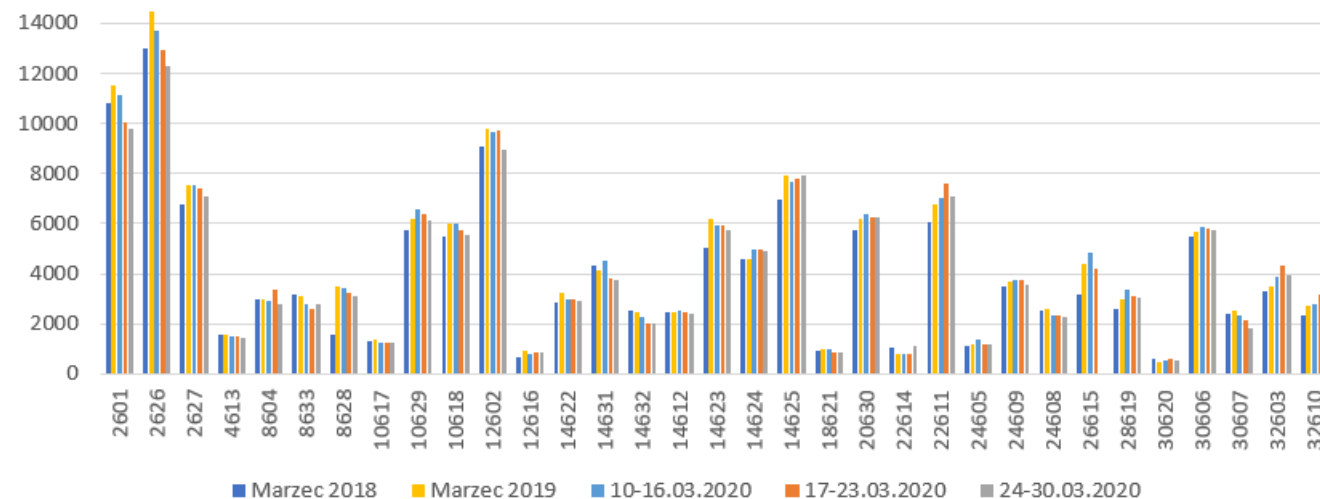


Nous avons examiné les données relatives au trafic pour la période **du 10 au 31 mars**, et nous les avons comparées avec la **semaine moyenne de mars de 2018 et 2019**.

Tout le trafic



Trafic de véhicules lourds



ZONES DE REPOS

230 points de service aux voyageurs



Category III

leisure function and service, equipped with facilities referred to in category II, accommodation facilities and other commercial and service facilities depending on the needs.

18



Category II

with leisure and service functions, equipped with facilities referred to in category I, as well as a petrol station, vehicle service stations, gastronomic and commercial facilities, tourist information points.

72



Category I

with a recreational function, equipped with parking spaces (parking lot), shunting roads, leisure and sanitary devices and lighting; equipment is allowed in small gastronomy facilities.

140



ZONES DE REPOS



Nous avons veillé à ce que **toutes les conditions sanitaires adéquates dans les points de service aux voyageurs (PSV)** et les stations d'essence situées sur les voies rapides **sont rencontrées**, pour leur permettre de **fonctionner et être accessible aux voyageurs.**



Nous autorisons la **fermeture temporaire de certaines installations**, mais seulement **pour la durée de désinfection**. De l'eau et du savon sont disponibles dans les toilettes de TSP.



Des désinfectants sont également disponibles dans les stations-service dans l'espace client. Les ventes sont effectuées conformément aux recommandations du ministre de la santé et des services sanitaires et épidémiologiques, **parfois seulement par la fenêtre pour les ventes de nuit.**



Dans les cas de toilettes fermées ou de manque de carences (par exemple, le savon), nous avons lancé un **formulaire de demande en ligne pour signaler de telles situations** via notre site web.



En outre, comme la **majorité des PSV sont loués**, ils sont **contrôlés par les parties locales de GDDKiA.**

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE MORTELS



Le **nombre total de décès** sur toutes les catégories de routes **en 2019 était de 2 909 victimes**. D'après les **statistiques préliminaires** publiées par le **Bureau de la circulation routière de la Direction générale de la police**, du **1er janvier au 18 mars 2020, 41 personnes ont été tuées** sur les routes polonaises, soit **moins que pendant la même période l'année dernière**.

En **février 2020**, nous avons eu **27 victimes de moins** qu'en février 2019. **En mars**, nous avons **17 victimes de moins par rapport à l'année précédente**.

Grâce au système dans lequel les données les plus importantes sont enregistrées, les **informations sur les événements du mois d'avril seront connues à la fin du mois de mai**.

Malheureusement, selon les **médias, jusqu'au 23 avril de cette année**, il y a déjà eu **un nombre d'accidents mortels similaire à celui de tout le mois d'avril 2019**.

Le nombre de permis de conduire retenus pour excès de vitesse a également augmenté de manière significative. Au 23 avril, **267 permis de conduire avaient été retenus pour excès de vitesse** dans les zones urbaines de plus de 50 km/h. En avril de l'année dernière, 140 cas de ce type ont été enregistrés.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'ENTRETIEN ACTUEL DES ROUTES



L'une des **obligations fondamentales du GDDKiA** est d'**entretenir les routes nationales, y compris la sécurité routière**, quelles que soient les circonstances. **La sécurité de nos usagers de la route est une priorité pour nous**, c'est pourquoi nous ne pouvons pas nous permettre un tarif réduit ou des circonstances atténuantes.

Par conséquent, les **travaux d'entretien qui ne sont pas réellement nécessaires à l'heure actuelle peuvent être reportés**. Cependant, il y a des tâches qui sont associées au maintien de la **sécurité routière** et qui ne **peuvent pas attendre**. Parmi celles-ci :

- **la sécurisation des événements sur la route,**
- la coopération avec les **services d'intervention,**
- les activités liées à des **événements imprévus** tels que les **pannes météorologiques, les catastrophes** liées à la **construction**.

Ces travaux devraient être réalisés conformément aux contrats conclus et dans la mesure où ils garantissent la sécurité routière des usagers de l'infrastructure restant sous la gestion du GDDKiA.

En même temps, **nous veillons à ce que les procédures d'acceptation et les paiements**, pour les contrats concernant l'entretien des routes se fasse le **plus rapidement possible**. Cette approche permettra de **garantir que les fonds dus aux entrepreneurs** peut être **transféré immédiatement après la fin de la procédure d'acceptation**.

FAIRE FACE À LA PANDÉMIE



L'objectif de nos activités est de poursuivre, éventuellement sans interruption, la mise en œuvre des investissements routiers, qui est une opportunité pour l'économie de notre pays. En appliquant une approche souple, dans le cadre du droit applicable, et en adaptant les activités à la situation et aux conditions actuelles, nous serons en mesure de soutenir la mise en œuvre de ces investissements.

Toutes les procédures d'appel d'offres en cours seront menées conformément aux calendriers prévus, et les nouvelles procédures seront annoncées conformément aux hypothèses présentées au début de l'année 2020.

Notre responsabilité est de permettre aux entreprises de pouvoir acquérir d'autres contrats, renforçant ainsi leur stabilité économique et stratégique. Les employés de GDDKiA travaillent à distance pour assurer la continuité des tâches de l'institution, y compris l'annonce et la conduite des procédures d'appel d'offres et la signature des contrats, même par correspondance.

Le seul problème notable est la limitation de la main-d'œuvre disponible en raison de l'exode des employés dans leur pays d'origine. De telles situations se produiront, entre autres, dans le cas de contrats réalisés avec le soutien d'employés d'Ukraine, de Biélorussie, d'Égypte et d'Italie.

FAIRE FACE À LA PANDÉMIE



Merci de votre attention !



Szymon Piechowiak

Directeur adjoint du bureau du directeur général

spiechowiak@gddkia.gov.pl

World Road Association (PIARC)
Grande Arche – Paroi Sud – 5^e étage
92055 – La Défense Cedex – France



@PIARC_Roads



World Road Association PIARC



World Road Association PIARC



World Road Association PIARC

www.piarc.org





Réponse des associations professionnelles d'entrepreneurs au Covid-19

Michel Démarre

SEFI-FNTP Conseiller international principal

Paris

29 avril 2020



Introduction



- A travaillé avec le gouvernement français pendant 20 ans ; a travaillé pendant 30 ans avec le secteur privé (construction de routes)
- Ancien président de l'EIC (European Intl Contractors ; 2008-2012)
- Conseiller du SEFI (Assn français des entrepreneurs internationaux)
- Membre de longue date de PIARC (depuis 1989)
 - A participé à 3 comités techniques depuis 2004
 - Président du Comité national français (2008-2012)
 - Actuellement secrétaire francophone de la GE 1.1 sur les projets bien préparés
- Je vais faire cette présentation au nom de la CICA

CICA

Confédération des associations internationales d'entrepreneurs

- Siège social à Paris
- Les membres sont des associations régionales ou nationales ainsi que des entreprises individuelles
- Informations détaillées sur www.cica.net
- L'ICCA collecte des informations relatives au Covid-19 auprès de ses membres et d'autres personnes depuis le 25 mars
- Le benchmark global est mis à jour deux fois par semaine
- <http://www.cica.net/cica-covid-19-overview/>



Assemblée générale de la CICA Séoul mai 2019

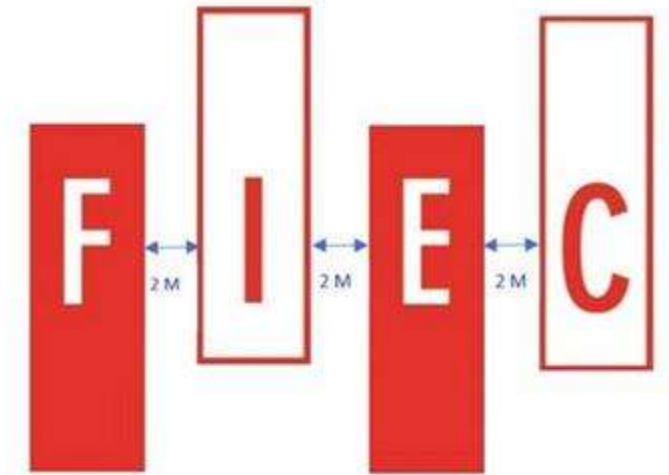
1. Garantir la santé et la sécurité des employés

- Préoccupation principale des entrepreneurs et de leurs associations professionnelles (AP)
- Dans de nombreux pays, des recommandations ont été publiées concernant les mesures de sécurité appropriées à adopter par les entrepreneurs
- Souvent élaboré conjointement par le gouvernement et les AP
- soit générales ou spécifiques (par exemple, en France, les entrepreneurs routiers, les tuyauteurs,...)
- Différences également entre environnement urbain/rural, bâtiments/infrastructures
- Les AP ont organisé des sessions de formation (principalement destinées aux PME), des chantiers pilotes



Principaux résultats de l'évaluation comp

- Beaucoup de similitudes, quelques différences (par exemple, la distance sociale varie de 1m à 6 pieds)
- Les principaux problèmes sont les suivants :
 - Disponibilité de masques faciaux, de désinfectants, d'EPI appropriés
 - Approvisionnement en eau approprié (pour le lavage des mains, le nettoyage) dans certains pays
 - Équipement pour les sous-traitants
 - Transport (transport individuel au lieu d'une camionnette)
 - Logement et cantine des travailleurs
 - La formation des travailleurs étrangers dans certains pays : Comment dit-on "distanciation sociale" en swahili ? "
 - Mesures temporaires pour une période prolongée (vaccin disponible ?)



Social Distancing Saves Lives



2. Maintenir l'activité et la continuité des affaires

- La situation varie selon les pays, allant d'un arrêt presque total à une activité limitée
- Pas seulement la question du contractant ; en plus des questions mentionnées ci-dessus et de la disponibilité du personnel du contractant :
 - l'activité peut être entravée par une pénurie de matériaux, d'équipements, de logistique
 - l'activité peut être interrompue par les clients (qui ne sont pas prêts ou disposés à reprendre le travail)
- D'énormes sommes d'argent mises à la disposition de tous les secteurs pour lutter contre la récession : report d'impôts, prêts, etc.
- Au fur et à mesure de la reprise progressive des travaux, la continuité des activités est confrontée au dilemme de la préparation urgente des futurs appels d'offres face au risque d'une éventuelle seconde vague de Covid-19.
- Une situation complexe nécessite un dialogue entre toutes les parties prenantes (État, client, entrepreneur, ingénieur, fournisseurs, superviseurs, etc.)

3. Relations commerciales 1/2

- Avec les clients : cf. webinaire du 15 avril et suggestions (à débattre) de Fabio Pasquali (citation) :
 - Soutien économique pour les coûts supplémentaires (sécurité)
 - Avance partielle de la valeur du marché aux contractants
 - Paiement direct des sous-traitants
 - Prime d'accélération pour achèvement anticipé des travaux
 - Accélération des procédures d'approbation des projets
- Comment traiter les contrats en cours
 - Notion de "force majeure" : n'a pas la même signification/conséquences partout (loi applicable)
 - Autres clauses contractuelles possibles : événements imprévus, difficultés (coûts supplémentaires ; prolongation du délai)
 - La FIDIC (Fédération internationale des ingénieurs-conseils) a publié un memorandum d'orientation sur le Covid-19 (<https://fidic.org/sites/default/files/COVID%2019%20Guidance%20Memorandum%20-%20PDF.pdf>)
 - Avertissement : "Il convient d'obtenir des conseils juridiques d'experts chaque fois que cela est nécessaire".
 - L'option privilégiée est toujours le dialogue et la coopération entre les parties

3. Relations commerciales 2/2

■ Comment gérer les futurs contrats

- Les clients doivent continuer à travailler et à préparer de nouveaux appels d'offres
- Incertitude quant aux conditions contractuelles futures (quels sont les coûts supplémentaires à inclure ? Et si c'était la deuxième vague ?)
- Cas particulier des contrats de concession (voir le webinaire du 8 avril avec la présentation de Bill Halkias)

■ Avec d'autres parties prenantes

- Avec le personnel : responsabilité pénale des entrepreneurs. Communication (compréhension des recommandations). Équipement (téléphones portables, ordinateurs, voitures)
- Avec les habitants du voisinage ("Pourquoi ces personnes travaillent-elles alors que nous sommes confinés ?")

■ Rôle important des AP

- Rédaction de recommandations appropriées en matière de santé et de sécurité ; formation
- Dialogue avec les associations de travailleurs (par exemple la FIEC et la FETBB ; voir <http://www.fiec.eu/en/themes-72/covid-19.aspx>)
- Conseil juridique pour leurs membres (en particulier les PME)
- Aide matérielle (par exemple, fourniture de masques pour les PME)
- Lobbying (État, municipalités) pour que les investissements dans le travail reprennent rapidement après la reprise du travail

4. Sécurité

- Travail à domicile
- Cybersécurité
 - Phishing
 - Protection des données personnelles



**Merci de votre
attention !**

- Michel Démarre
- demarrem@fntp.fr



Premiers impacts du COVID19 sur les voyages en Suisse

KW Axhausen
J Molloy
C. CThervenkov

IVT
ETH
Zürich

Avril 2020

 Institut für Verkehrsplanung und Transportsysteme
Institute for Transport Planning and Systems

ETH

Eidgenössische Technische Hochschule Zürich
Swiss Federal Institute of Technology Zurich

Remerciements

- Plus de 1 200 bénévoles !
- ASTRA pour un soutien financier
- Les collègues du projet MOBIS
- Les collègues de l'IVT et de la WWZ

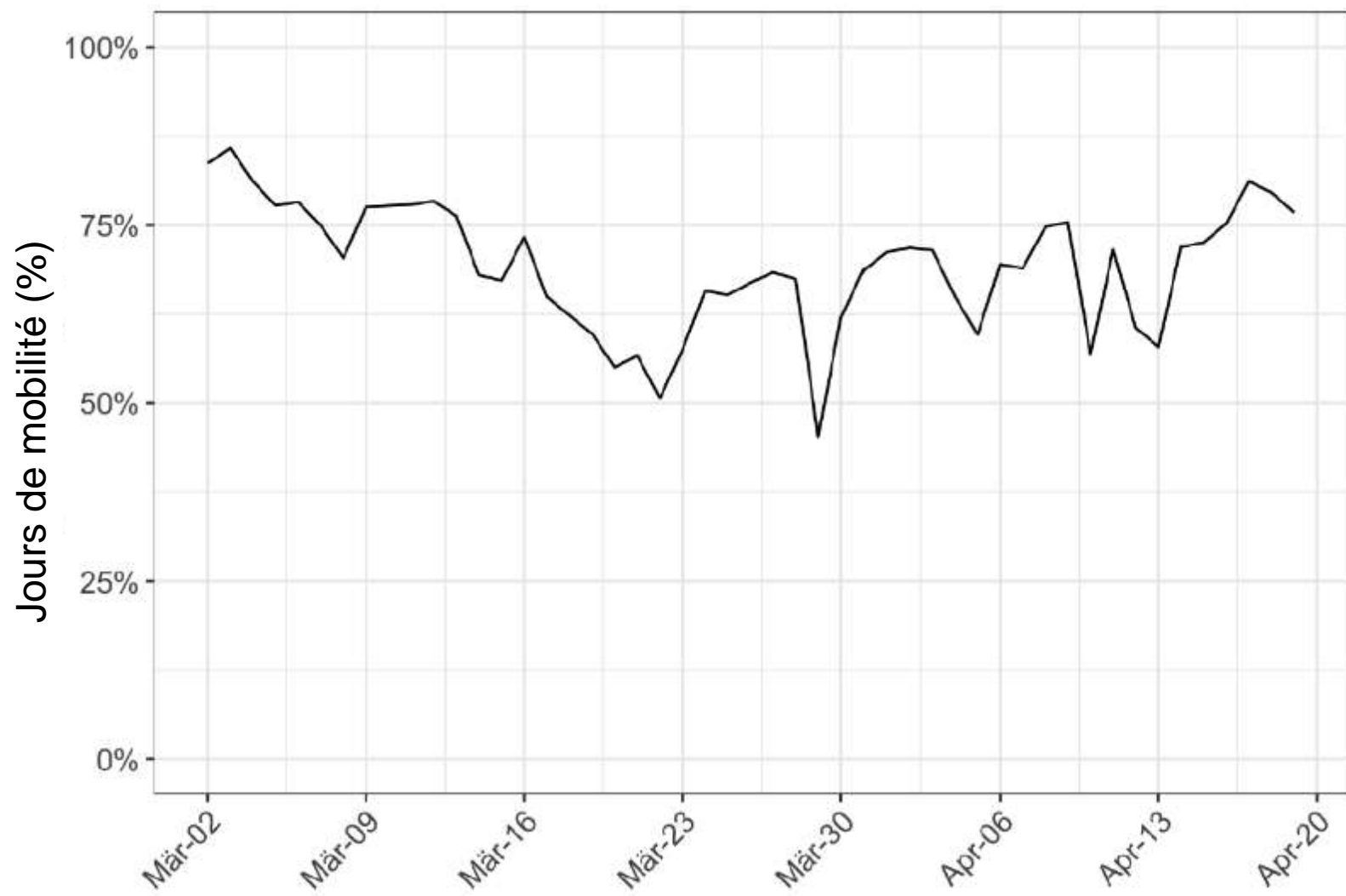
Exemple

- Étude antérieure sur la tarification de la mobilité
- Suisse romande et germanophone

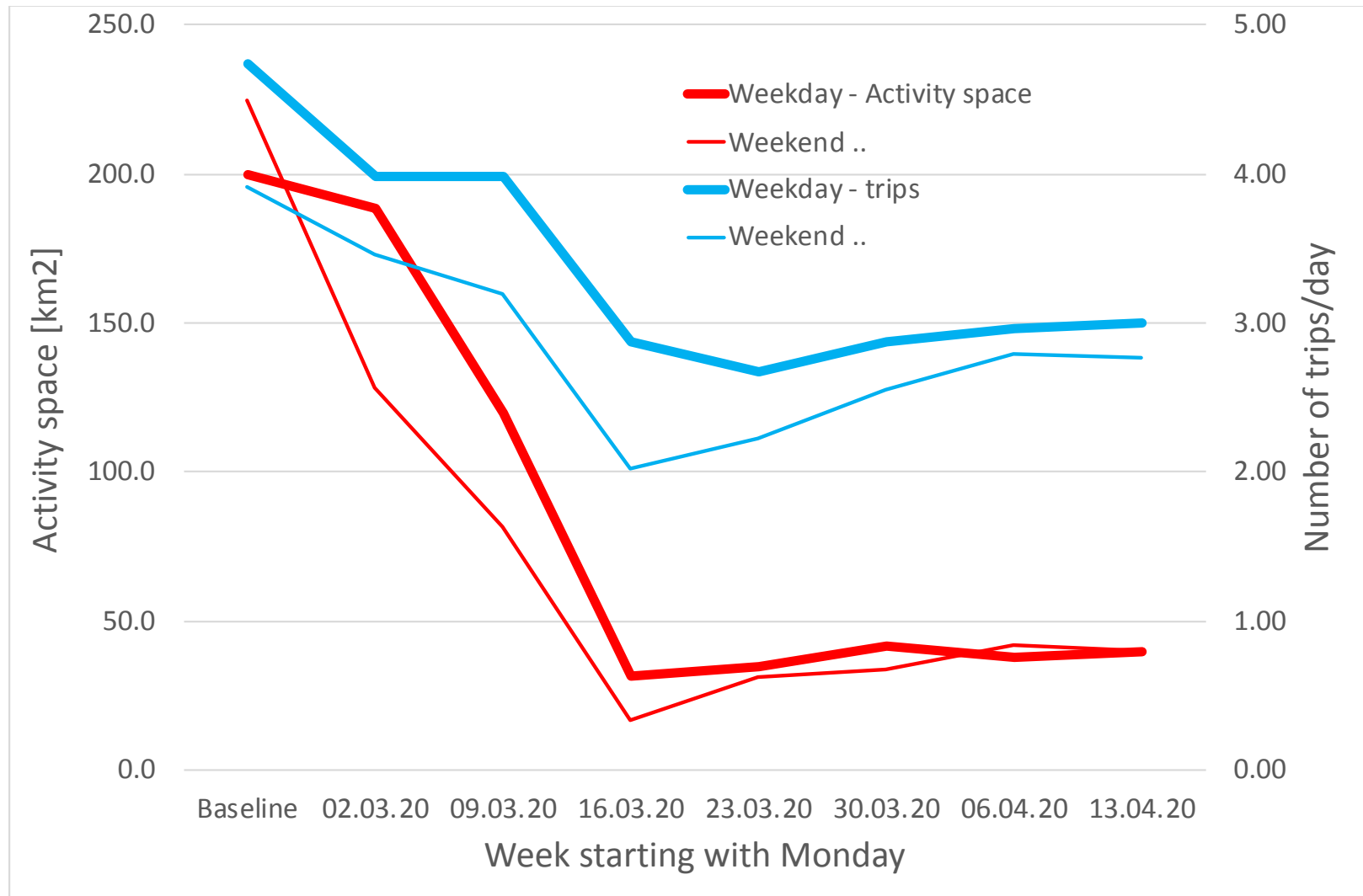
- Plus de 1200 sur les 3700 originaux
- Pas d'incitations pour la phase actuelle

- CaCTh-a-day app (motion-tag, Berlin)

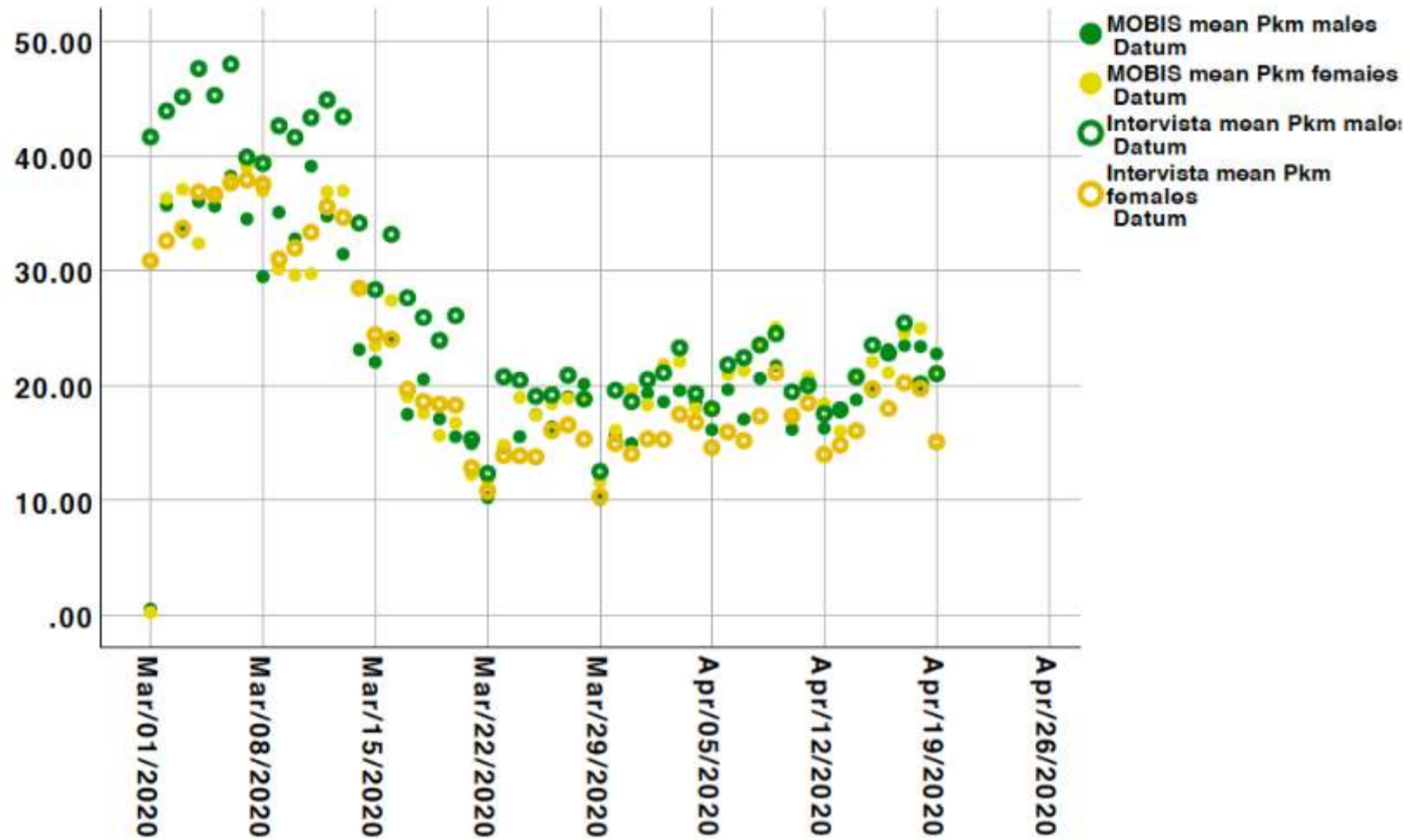
Personnes mobiles par jour



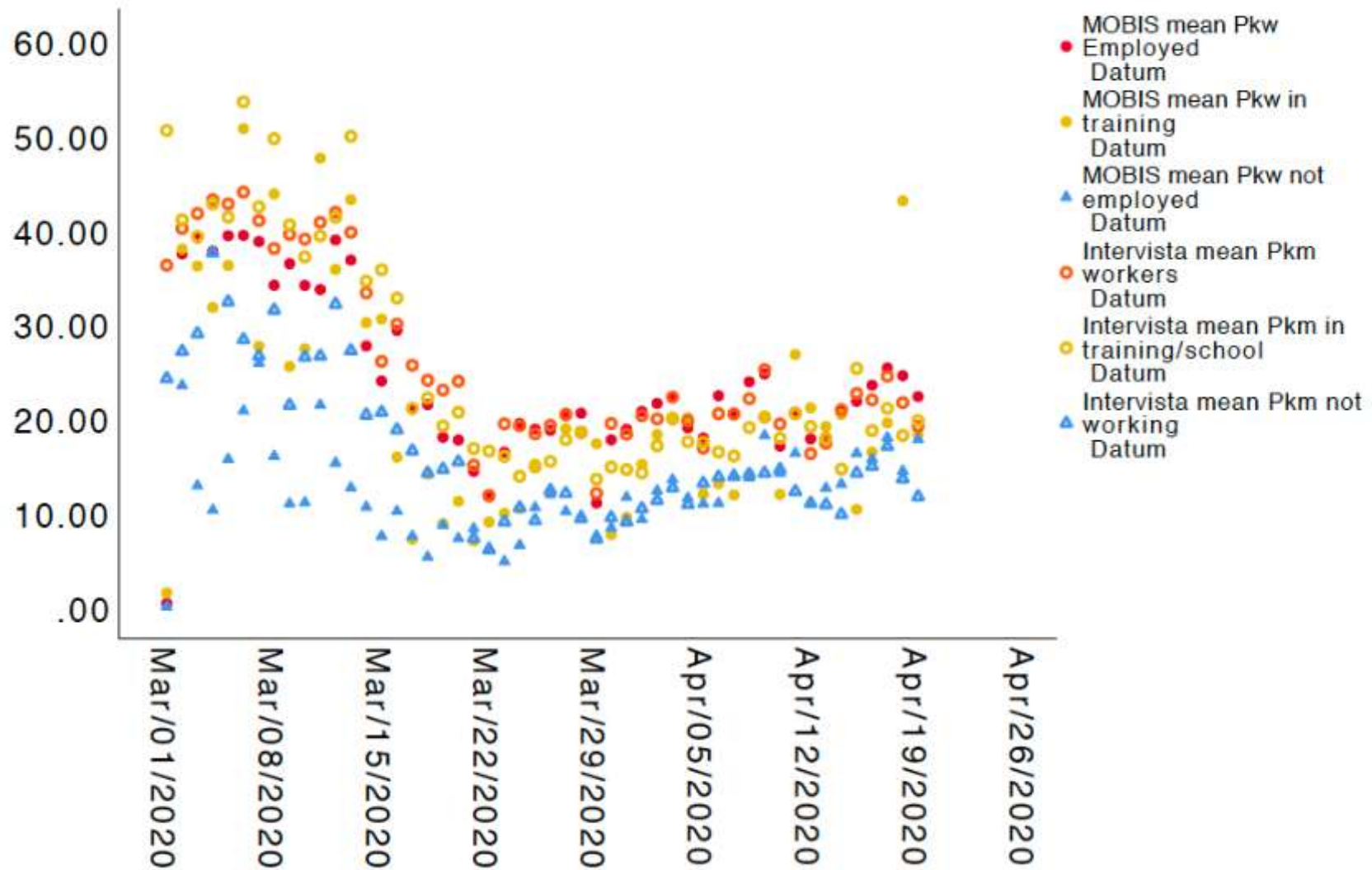
Nombre de voyages quotidiens et d'espaces d'activités hebdomadaires



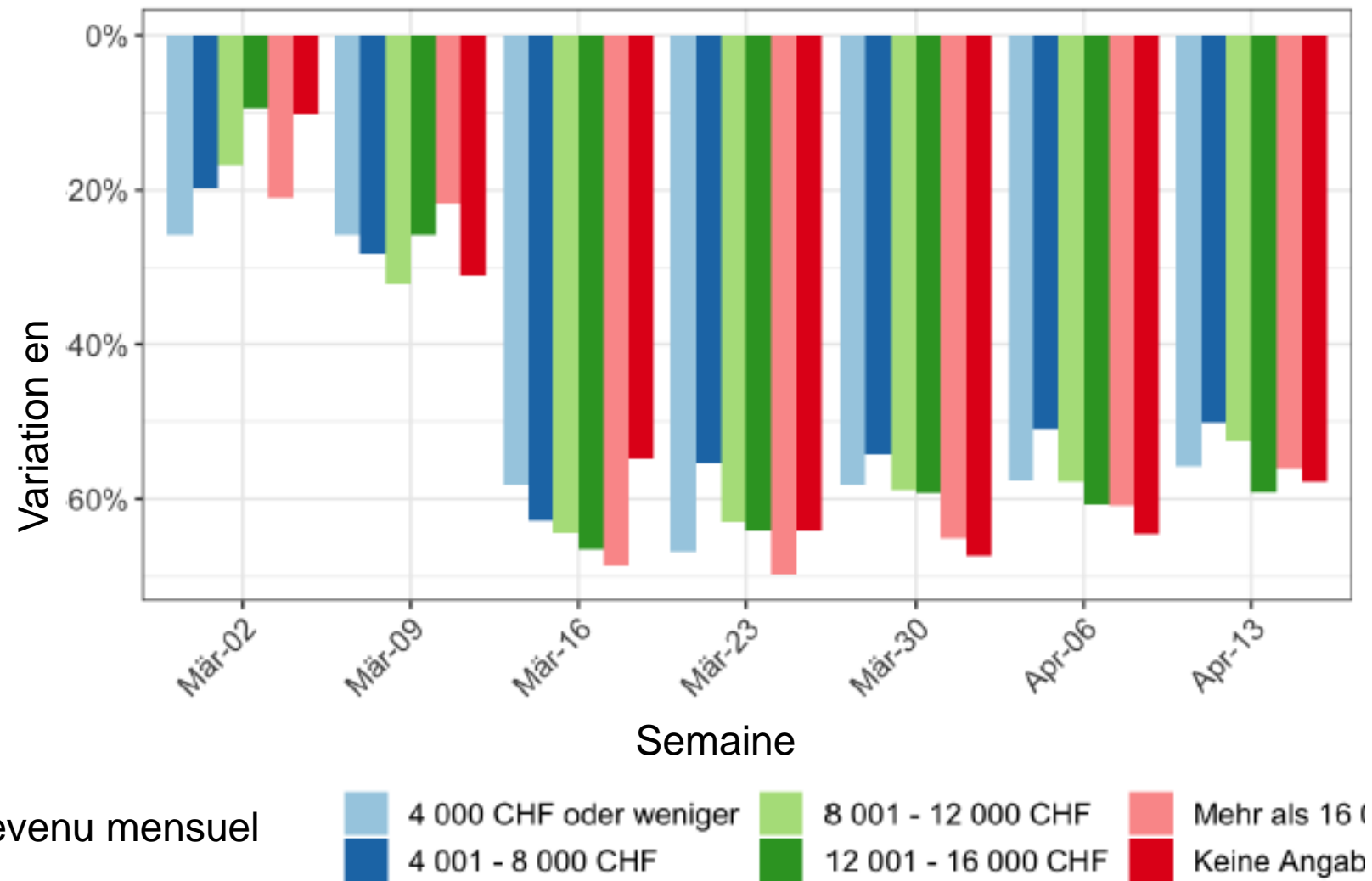
PKm par sexe dans deux études



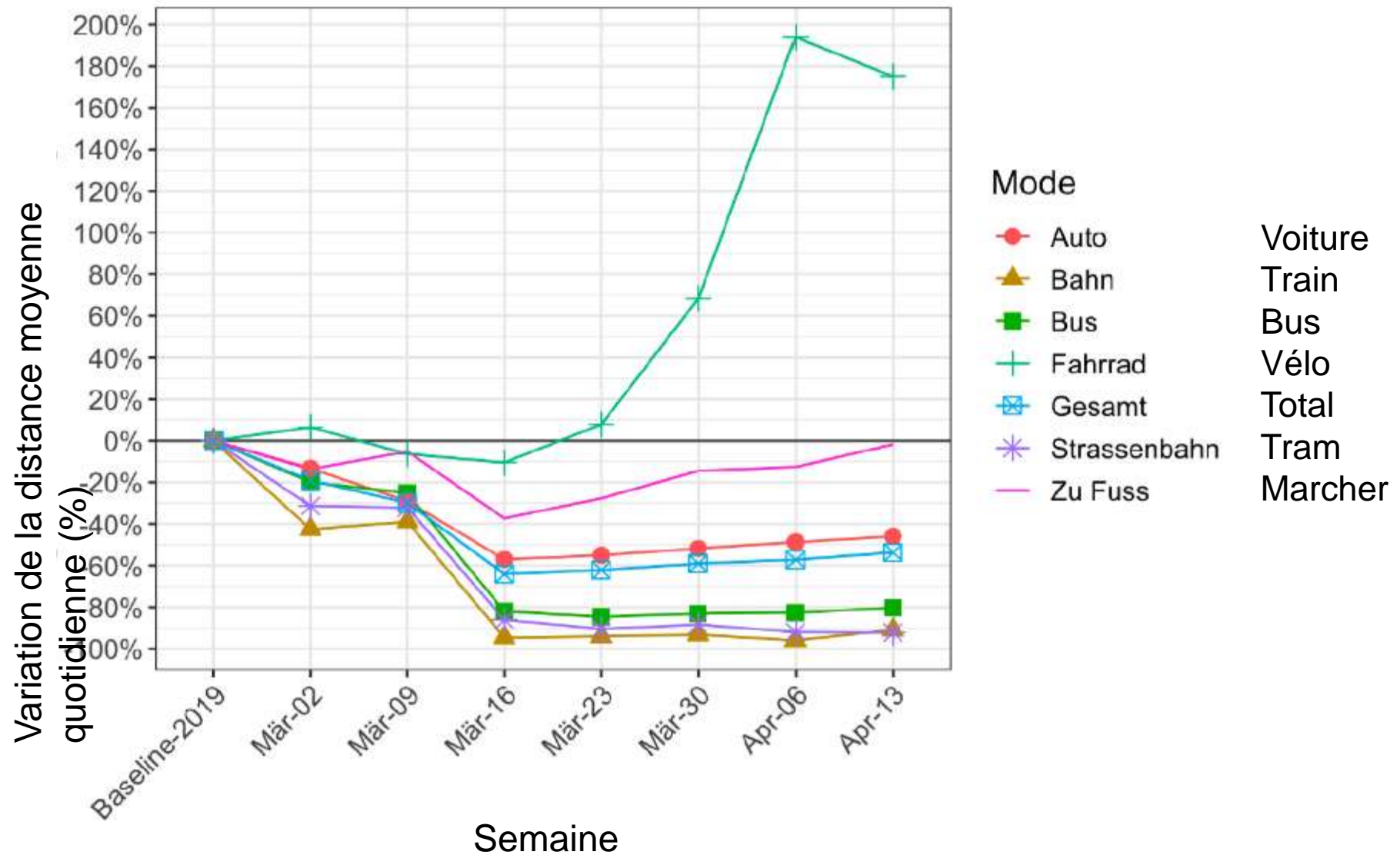
PKm par emploi dans deux études



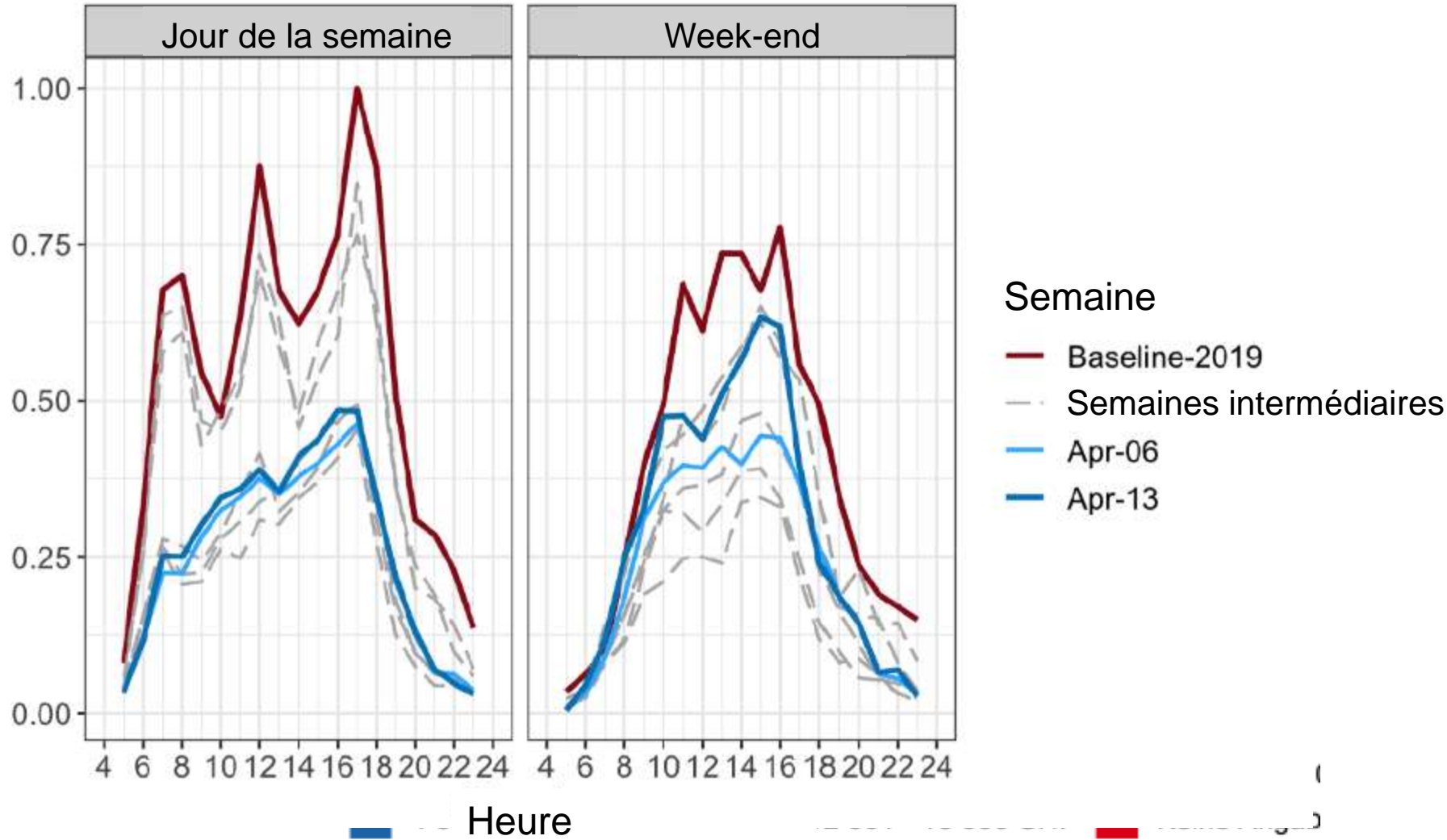
Δ% des distances quotidiennes en fonction du revenu



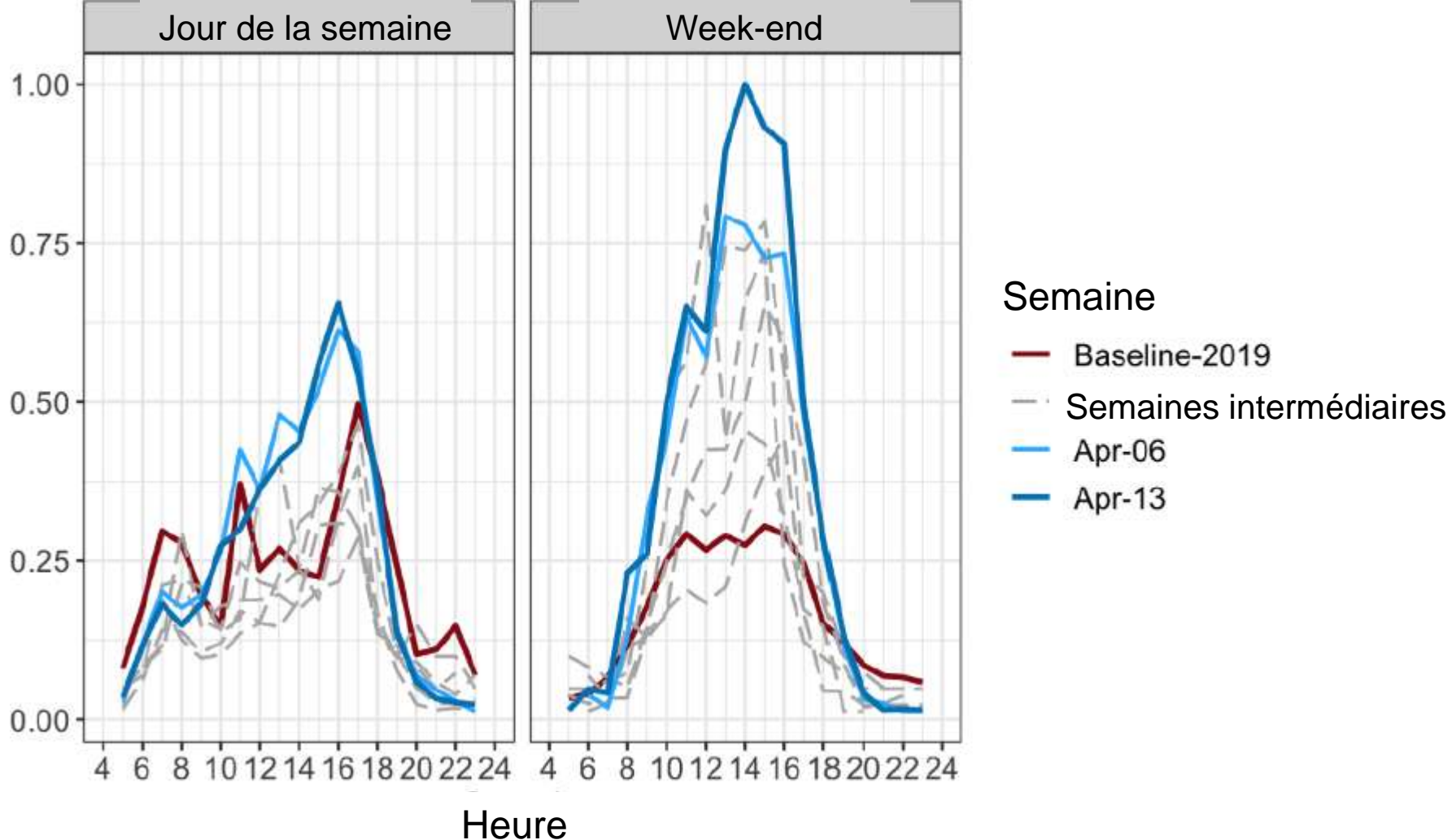
Δ% des distances quotidiennes par mode de transport



Nombre relatif de marches par heure de la journée



Nombre relatif de trajets à vélo par heure de la journée



Outlook

- Modélisation dynamique du choix du mode
- Modélisation dynamique du choix de la destination
- Des changements de comportement en cours ?
- Les préférences sont-elles stables ou non ?

Des questions ?

ivtmobis.ethz.ch/mobis/covid19/

www.ivt.ethz.ch



COVID-19 Impact sur les transports au Japon

Jun TAKEUCHI

Japon

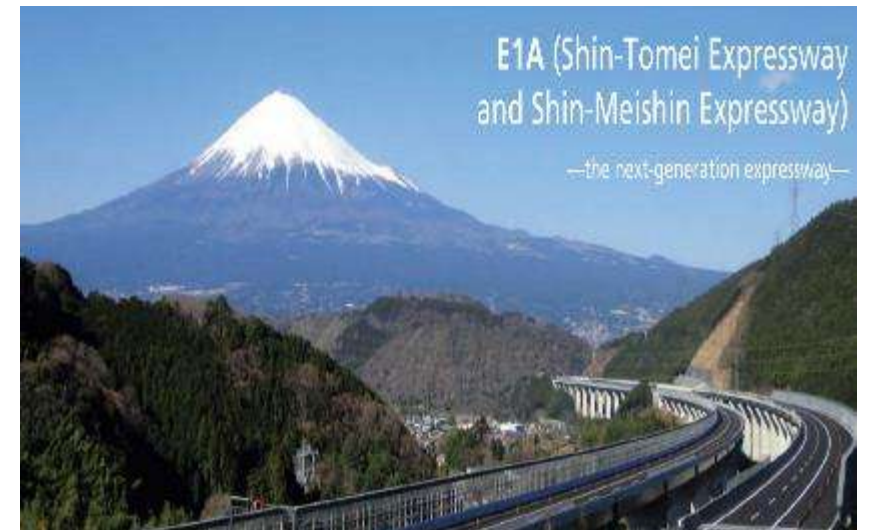
Webinaire

29 avril 2020

Profil

■ Jun TAKEUCHI

- Conseiller technique au Secrétariat général de PIARC depuis novembre 2019
- Directeur de la division des ressources humaines et de la division des affaires internationales, Central Nippon Expressway Company Limited (NEXCO-Central), Japon
- Ingénieur civil



Cas confirmés au Japon

Cas confirmés (par préfecture)

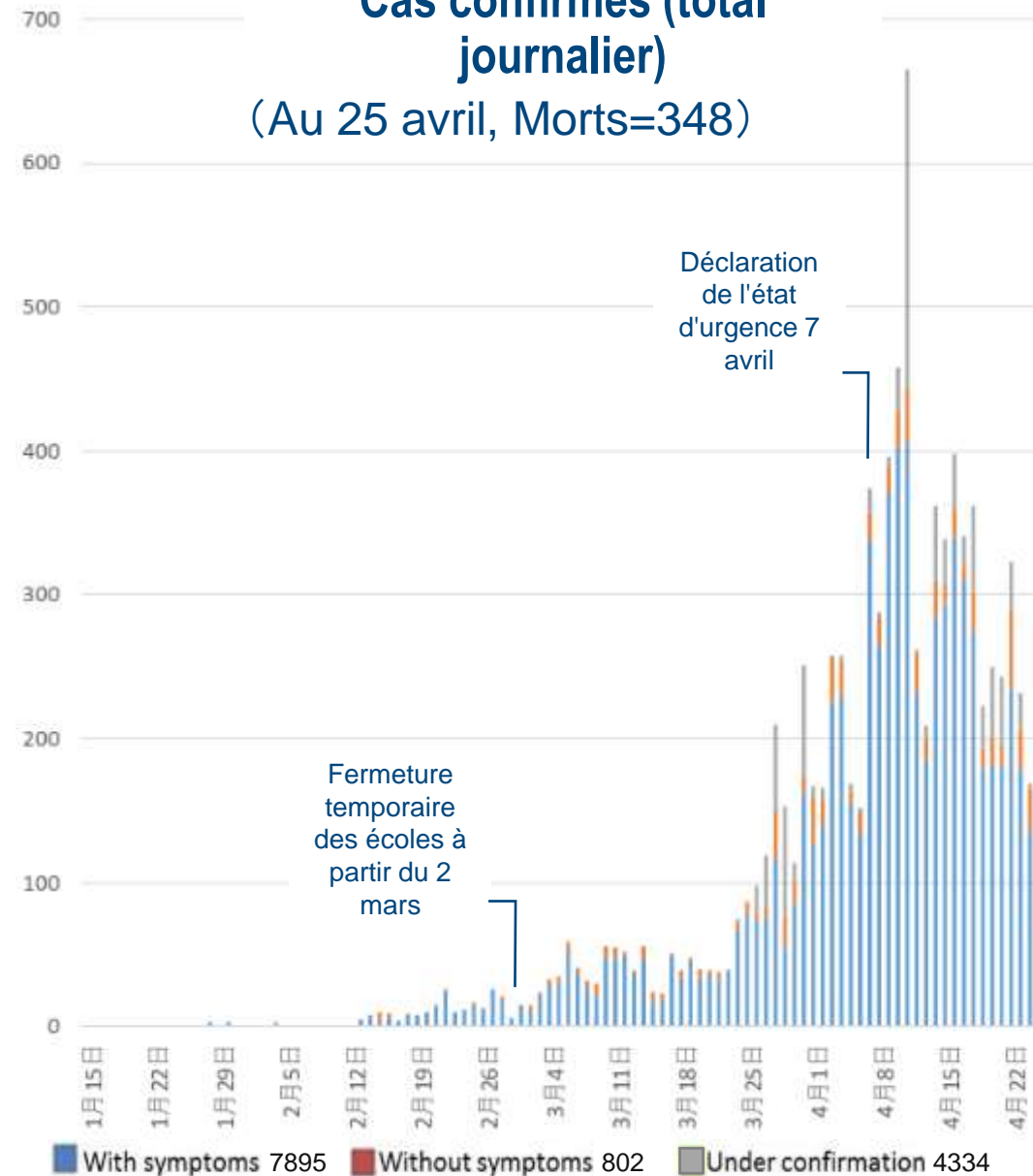


<https://mhlw-gis.maps.arcgis.com/apps/opsdashboard/index.html#/c2ac63d9dd05406dab7407b5053d108e>

- Réduire le pic de nouveaux cas d'infection et prévenir l'effondrement du système médical, grâce à l'approche appelée "Éviter les trois C".

*3Cs : Espaces fermés, Lieux bondés, Milieux de contact rapproché

Cas confirmés (total journalier) (Au 25 avril, Morts=348)



■ With symptoms 7895 ■ Without symptoms 802 ■ Under confirmation 4334

Trois piliers de la stratégie de base pour lutter contre le COVID-19 au Japon

■ Objectif général :

- Maximisation de la suppression de la transmission et
- Minimisation des dommages socio-économiques

■ Trois piliers :

1. Détection précoce et réponse rapide aux clusters
2. Amélioration des soins intensifs et sécurisation du système de services médicaux pour les patients atteints d'infections graves, y compris les équipements médicaux (ventilateur, ECMO, etc.)
3. Modification du comportement des citoyens (éviter autant que possible les "trois C")
 - Continuer à fixer l'objectif de réduction de 80 % des possibilités de rencontre et partager l'information de l'objectif avec les citoyens pour l'atteindre
 - Publication du taux de réduction du flux de personnes dans le centre-ville de Tokyo sur la base des données GPS des smartphones

Évitez l'affiche "Les trois C" !



Source :
https://www.mhlw.go.jp/sGE/seisakunitsuite/bunya/0000164708_00001.html

Déclaration de l'état d'urgence (7 avril et 16 avril 2020)

■ Du 7 avril au 6 mai 2020

Efficace dans **7 préfectures** : Tokyo, Kanagawa, Chiba, Saitama, Osaka, Hyogo et Fukuoka

■ Du 16 avril au 6 mai 2020

Efficace dans les **47 préfectures**

■ Aperçu de l'état d'urgence

- La loi sur les mesures spéciales pour la préparation et l'intervention en cas de pandémie de grippe et de nouvelles maladies infectieuses ne prévoit pas de couvre-feu.
- Dans le cas de Tokyo, les **résidents sont fortement invités à rester chez eux**, sauf pour les activités essentielles telles que recevoir un traitement médical, acheter de la nourriture et aller travailler.
- Le gouvernement métropolitain de Tokyo a **demandé de suspendre les activités et l'utilisation des installations des** universités, des écoles préparatoires, des installations commerciales, des salles, des gymnases, des théâtres, des installations de divertissement, etc.

Initialement déclaré pour sept



Source : <https://www3.nhk.or.jp/nhkworld/en/news/backstories/1014/>

Référence :

https://www.metro.tokyo.lg.jp/english/topics/2020/0410_00covid19.html

<https://www3.nhk.or.jp/news/special/coronavirus/tokyo/>

Modification du comportement des citoyens à Tokyo : Baisse du trafic

■ Flux de personnes à Tokyo

basé sur les données de localisation GPS des téléphones intelligents

Shinjuku Station

↓ **55.4%**
than before the Déclaration

↓ **69.7%**
than before the infection spread

Shibuya Center-gai Street

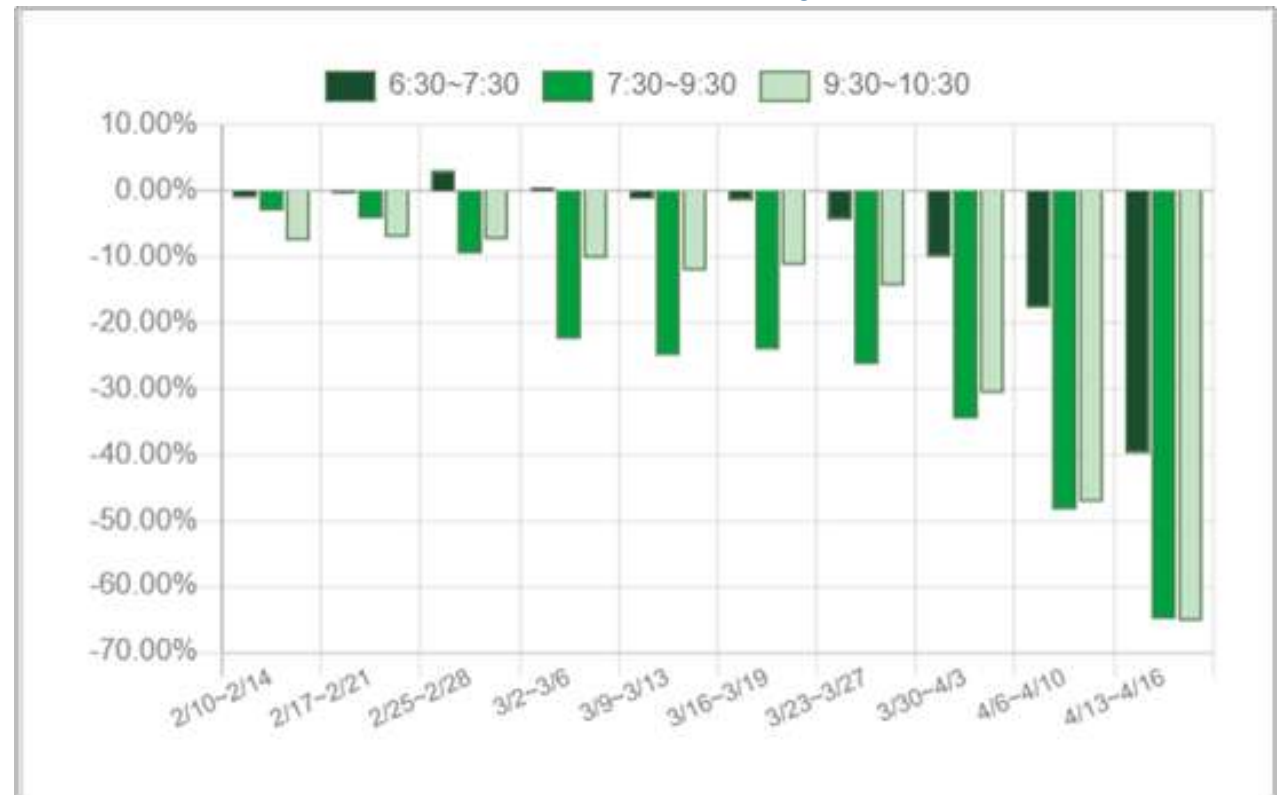
↓ **41.5%**
than before the Déclaration

↓ **66.4%**
than before the infection spread

Source : <https://corona.go.jp/>

sur la base des guichets des gares ferroviaires

Estimation du nombre de passagers du métro Toei



Source : <https://stopcovid19.metro.tokyo.lg.jp/en/cards/predicted-number-of-toei-subway-passengers/>

Modification du comportement des citoyens à Tokyo : Passagers refusés

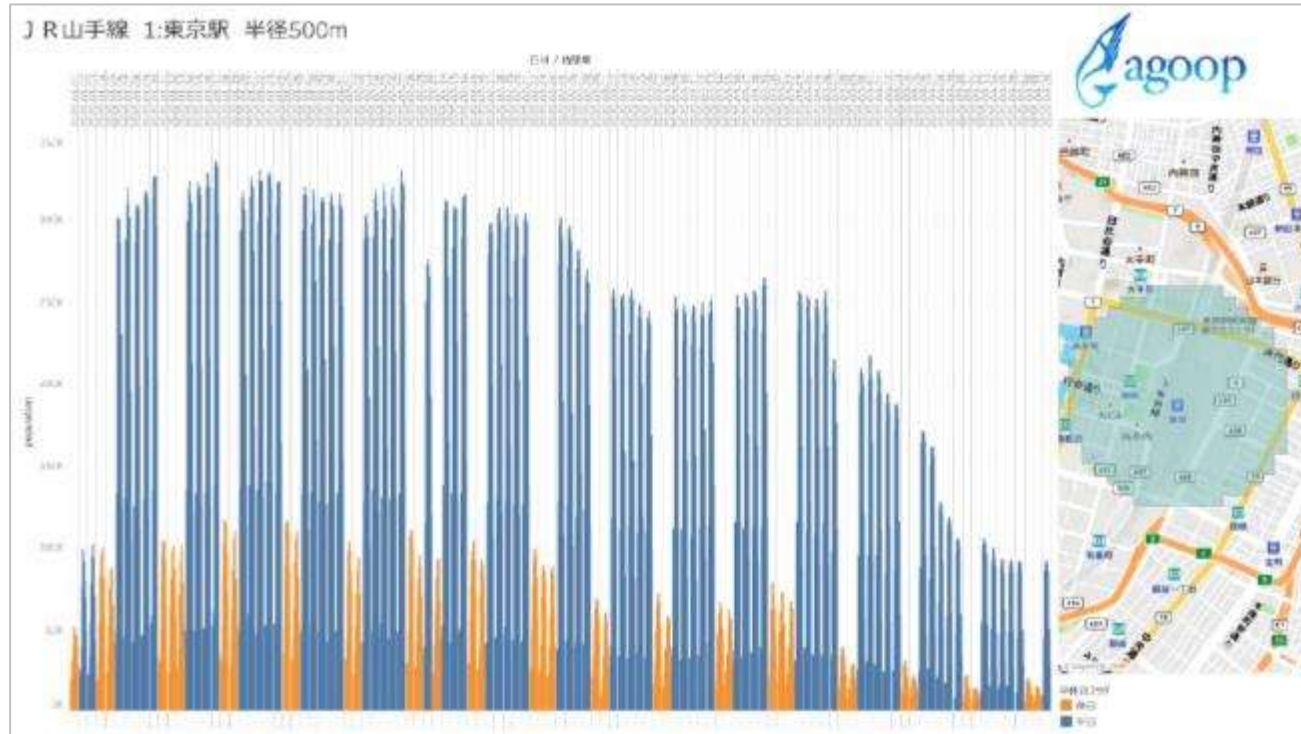
- Diminution du nombre de passagers à la gare de Tokyo

basé sur les données de localisation GPS des téléphones mobiles

Tokyo Station

↓ **50.8%**
than before the
Déclaration

↓ **74.5%**
than before the
infection spread



Données fournies par Agoop Corp.

sur la base des guichets des gares ferroviaires

JR Tokyo Station

↓ **86.0%**
than last year

April 19, 2020

Source : <https://corona.go.jp/>

Circulation routière sur les principaux tronçons des autoroutes à l'échelle nationale (par rapport à l'année précédente) [par semaine] à partir du 21 avril 2020

De l'année précédente (%)

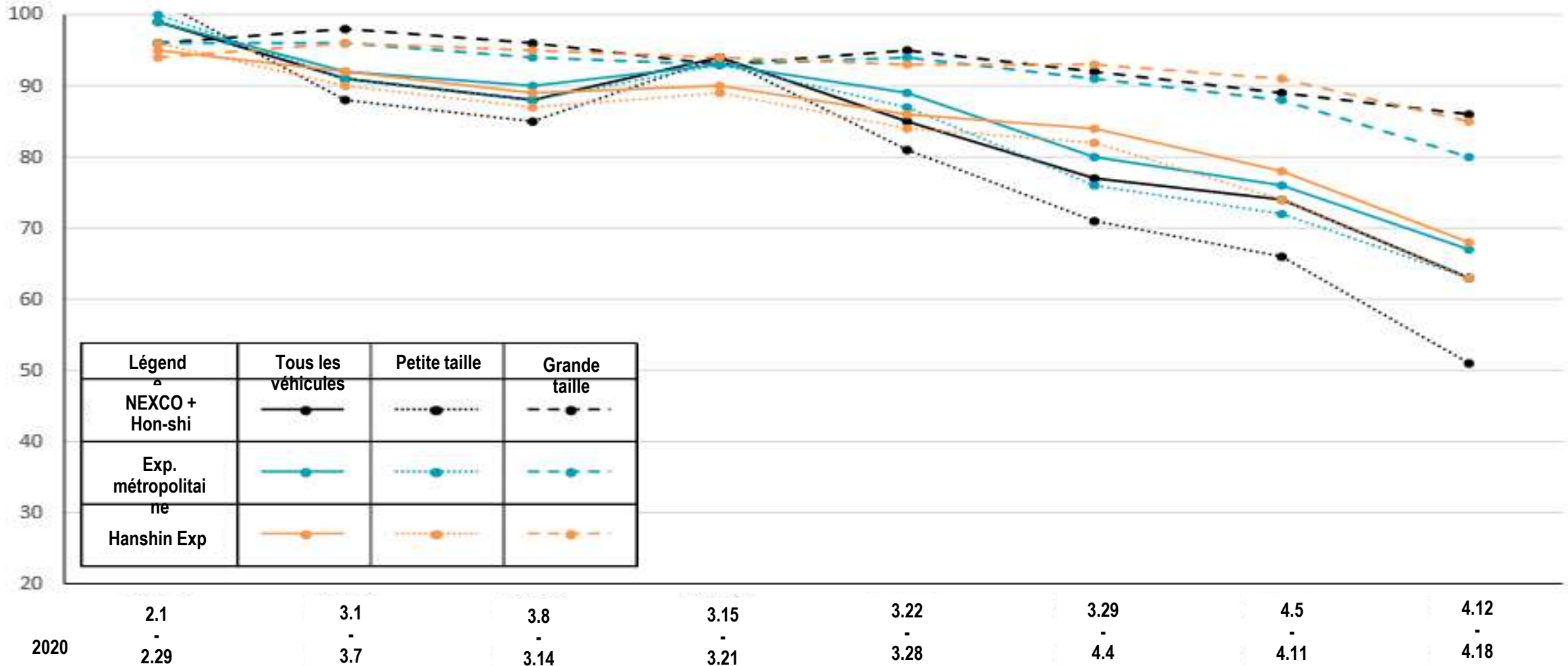


Tableau des mesures contre les infections COVID-19

	MLIT	Société d'autoroute	Gouvernement local
Gestion des employés	<ul style="list-style-type: none"> Réduire les déplacements des salariés Organisation ayant un bureau dans les préfectures initialement désignées : Visant à ce que 70 % du personnel travaille à domicile Autres : 50% du personnel travaille à domicile Mesures anti-cluster Réduire les risques d'infection, établir une procédure de signalement du personnel infecté, mettre en place un système de secours, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le télétravail, etc. Diffuser les mesures de prévention des infections Mettre en œuvre des mesures de prévention des infections approfondies Mesures anti-grappes (à Kanazawa) 	<ul style="list-style-type: none"> Reduce navette des employés
Continuité des activités	<ul style="list-style-type: none"> Actions basé sur la déclaration de l'état d'urgence Requests, etc. concernant la continuité des activités sur la base de la déclaration de l'état d'urgence Actions des contrats de travaux et de services routiers basés sur la déclaration de l'état d'urgence 		
Entretien et gestion des voies rapides, travaux publics, etc.	<ul style="list-style-type: none"> Mesures pour les cas d'infection sur les chantiers routiers, etc. Mesures de suspension des travaux et services routiers Mesures pour les travaux d'acquisition de terrains 	<ul style="list-style-type: none"> Mesures pour les cas d'infection sur les chantiers routiers, etc. Mesures de suspension des travaux et services routiers. 	
Diverses mesures	<ul style="list-style-type: none"> Approches pour promouvoir la limitation volontaire des déplacements interrégionaux Approches pour promouvoir la limitation volontaire des déplacements interpréfectoraux [Mesure commune] Annonce aux gares routières, aux aires de service et de stationnement (SA/PA), à la gare routière de l'autoroute [Mesure commune] Annonce de l'interdiction volontaire de faire des voyages par VMS [Mesure concernant les autoroutes] Suspension de la réduction des péages sur les autoroutes pendant les vacances de la Semaine d'or (4/29 - 5/6) [Mesure concernant les voies express] Demander la fermeture volontaire des restaurants à SA/PA pendant les vacances de la Semaine d'Or (4/29 - 5/6) [Mesure sur les autoroutes] Relations publiques (Annoncer sur la diffusion TV/radio (Centre d'information sur le trafic routier, radio d'autoroute), HP, SNS (Facebook, Twitter)) Traiter en priorité la logistique des véhicules lourds liée à l'intervention COVID 19 		
	<ul style="list-style-type: none"> Simplify processus d'occupation des routes 	<ul style="list-style-type: none"> Simplifier le processus d'occupation des routes Faire connaître le volume du trafic routier sur les principaux tronçons de l'autoroute (10 avril) 	<ul style="list-style-type: none"> Simplifier le processus d'occupation des routes Prolonger la période de perception des droits d'occupation
Autres	<ul style="list-style-type: none"> [Gares routières, aires de service et de stationnement (SA/PA), gare routière de l'autoroute] Disseminate mesures de prévention des infections telles que l'étiquette de la toux et aux utilisateurs des centres d'information touristique, etc. Implement mesures de prévention des infections telles que la mise en place d'une solution antiseptique Disseminate "Mesures de prévention contre la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19)" (par le ministre de la santé, du travail et de la protection sociale) aux employés, etc. Call pour les mesures de prévention des infections, et la promotion du télétravail, etc. auprès des utilisateurs Voluntary limitation des événements Disseminate mesures spéciales de soutien à l'emploi subvention Approches basé sur "Analysis and Recommendations of the Response to the Novel Coronavirus (COVID-19)" par des experts Support pour la sécurisation des masques (entreprises de voies express : 2,89 millions, stations de bord de route : 240 000)(au 22 avril) Support pour la sécurisation de la solution antiseptique (sociétés d'autoroutes : 3 645 litres, gares routières : 1 215 litres) (au 22 avril) 		
	<ul style="list-style-type: none"> Transportation des citoyens japonais rapatriés et des personnes infectées vivant à l'étranger (Ouverture gratuite des voies rapides, mise à disposition de toilettes et d'aires de repos dédiées, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des mesures de prévention des infections approfondies 	<ul style="list-style-type: none"> [Avertissement aux personnes qui font des voyages interpréfectoraux et vérification de la température] Trial les 18 et 19 avril à l'AP de Yamagata, Entièrement mis en œuvre depuis le 25 avril Aussi mis en œuvre dans les gares, les aéroports, etc.

Mesures (1/2)

- **Garantir la santé et la sécurité des employés**
 - Réduire les déplacements des employés (promotion du travail à domicile) dans les organismes publics, les sociétés de transport express et les collectivités locales
 - Diffuser et mettre en œuvre des mesures de prévention des infections (mise en place de solution antiseptique, limitation volontaire des événements)
 - Soutenir la mise en place de masques de sécurité et de solutions antiseptiques pour les sociétés de voies rapides et les gares routières
- **Maintenir l'activité et la continuité des affaires**
 - Prendre des mesures anti-cluster (système de sauvegarde du personnel)
 - Autorisation avec priorité sur les véhicules lourds logistiques relatifs à l'intervention COVID 19
 - Simplifier le processus d'occupation des routes, prolonger la période de perception des droits d'occupation

Mesures (2/2)

- Relations commerciales
 - Mesures de suspension des travaux et services routiers
 - Mesures spéciales d'aide à l'emploi pour les gares routières, les aires de service et de stationnement (SA/PA), la gare routière de l'autoroute

- Relations avec les clients et les parties prenantes et travail en commun
 - Appel à la limitation volontaire des déplacements aux gares routières, aux aires de service et de stationnement (SA/PA), à la gare routière de l'autoroute
 - Appel à la limitation des voyages par VMS
 - Appel à l'abstention volontaire de faire des voyages à la télévision, à la radio, sur les sites web, sur les SNS
 - Suppression des trajets sur la voie rapide pendant les vacances de la semaine d'or (par exemple, suspension de la réduction des péages sur la voie rapide, demande de fermeture volontaire des restaurants à SA/PA)

Annonce de la "limitation volontaire des déplacements non essentiels en dehors de la préfecture" sur les voies rapides

1. Diffusion TV/radio (Centre d'information sur le trafic routier, radio d'autoroute)

- Démarrage le 18 avril (samedi)
- Diffusion TV (Centre d'information sur le trafic routier japonais) entre 6h et 7h du matin.
- Radiodiffusion (Centre japonais d'information sur le trafic routier)

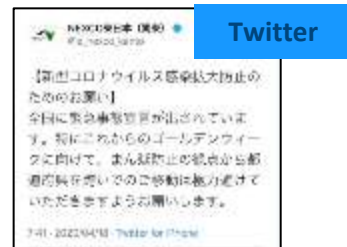


(Annoncement sur TV)

"Veuillez éviter les déplacements non nécessaires ou non urgents, en particulier en dehors de la préfecture, pour éviter l'apparition de COVID-19".

2. Annonce sur le site web, SNS (Facebook, Twitter)

- Démarrage le 17 avril (vendredi)
- Annonce sur les sites web des sociétés d'autoroutes et du SNS



Telop sur l'application d'information sur le trafic routier

3. Annonce sur les PMV sur les voies rapides

- Démarrage le 17 avril (vendredi)
- Sur environ 1 200 sites, y compris la voie principale, l'entrée de l'IC, etc. dans tout le pays
- "Veuillez éviter les déplacements non nécessaires ou non urgents, notamment en dehors de la préfecture, pour éviter l'apparition de COVID-19".



(Annonce sur les PMV sur les voies rapides)



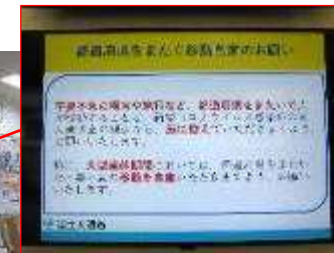
(Annonce sur l'entrée du VMS IC)

4. Affiches et annonces sur les aires de service et de stationnement (SA/PA)

- Démarrage le 17 avril (vendredi)
- A environ 700 SA/PA sur les voies rapides à l'échelle nationale
- Installer des affiches et des panneaux d'affichage numérique
- Annoncer depuis le centre d'information (environ 130 lieux)



(Annoncement sur digital)



(Annoncement dans SA/PA)

*Annonce à la télévision en cours de planification

Merci de votre attention !



Jun TAKEUCHI

Conseiller technique coordinateur du thème stratégique ST3

jun.takeuchi@piarc.org

World Road Association (PIARC)
Grande Arche – Paroi Sud – 5^e étage
92055 – La Défense Cedex – France



@PIARC_Roads



World Road
Association PIARC



World Road
Association PIARC



World Road
Association PIARC

www.piarc.org



Questions et réponses

Modéré par Christos Xenophontos



Nos intervenants aujourd'hui

- Patrick Malléjacq - Secrétaire général, PIARC
- Szymon Piechowiak - Directeur adjoint à GDDKiA, Pologne
- Michel Demarre - Conseiller international principal du SEFI-FNTP
- Prof. Kay W. Axhausen - IVT ETH Zürich, Suisse
- Jun Takeuchi - Japon, Conseiller technique au Secrétariat général de PIARC

Conclusion et prochaines étapes



Décharge de responsabilité

Le temps étant compté, il est probable que les connaissances et les pratiques partagées n'aient pas été officiellement approuvées par les autorités officielles de chaque pays.

"Les idées et les exemples partagés ici ne sont donnés qu'à titre d'illustration. Ils ne représentent pas nécessairement la politique officielle. Les idées présentées feront l'objet d'une évaluation plus approfondie et seront utilisées en temps utile pour formuler des recommandations sur la politique et la pratique. Bien que le plus grand soin ait été apporté à la préparation de ce document, aucune responsabilité n'est acceptée pour tout dommage qui pourrait être causé".

Prochaines étapes

- Nous publions des enregistrements vidéo et des présentations de nos webinaires
- D'autres webinaires de PIARC sont prévus, en anglais, espagnol et français
- Nous publions des "Notes" avec les résultats de ces webinaires
- <https://www.piarc.org/en/News-Agenda-PIARC/Coronavirus-PIARC-and-Covid-19>

Deux sondages de PIARC sont ouverts

Afin de permettre à chacun de contribuer, deux sondages sont désormais ouverts :

- **Identifier les sujets de préoccupation :**

<https://forms.gle/cgi8WCeQYykCeNFQA>

- **Identifier les acteurs qui souhaitent partager leurs pratiques :**

<https://forms.gle/8sPYw3qhZoySQueJ9>

Ces deux liens sont également disponibles sur le site de PIARC.

L'équipe d'intervention de PIARC :

Coordonnées de l'équipe

- christos.xenophontos@dot.ri.gov
- jmblanco@fomento.es
- vgalasso@deloitte.it
- jonathan.spear@atkinsacuity.com
- s.palchetti@stradeanas.it
- yukio-adachi@hanshin-exp.co.jp
- caroline.evans@arcadis.com
- martin.ruesch@rapp.ch
- Si nécessaire, contactez info@piarc.org

Merci de votre attention !



Patrick Mallejacq

Secrétaire général de PIARC

patrick.mallejacq@piarc.org

@PMallejacq

World Road Association (PIARC)
Grande Arche – Paroi Sud – 5^e étage
92055 – La Défense Cedex – France



@PIARC_Roads



World Road
Association PIARC



World Road
Association PIARC



World Road
Association PIARC

www.piarc.org

